

Absence – Tempête – Abandon

Absence¹

L'absence à une journée de stage est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.

Si l'étudiant est absent lors d'**une journée** de stage, il doit :

1. Avertir l'**enseignant associé**² dans les **plus brefs délais**;
2. Trouver une date de reprise en collaboration avec l'enseignant associé;
3. Aviser le responsable du stage par courriel et indiquer la date de reprise de la journée manquée;

La procédure est la même si l'étudiant est absent lors deux journées consécutives et il doit reprendre ces deux journées.

Dans le cas d'une absence de **plus de deux jours consécutifs**, l'étudiant doit avoir un motif recevable et fournir des pièces justificatives.

Motifs recevables et pièces justificatives à fournir

Maladie

En cas de maladie, un certificat médical est exigé pour justifier une absence de plus de deux jours consécutifs. Ce certificat doit mentionner explicitement que l'étudiant était inapte à accomplir les tâches liées à l'enseignement de la musique en milieu scolaire. Un formulaire médical indiquant uniquement que l'étudiant a consulté une clinique ou un médecin à une date donnée ne peut être pris en considération.

Maladie, accident grave ou décès d'un proche

En cas de maladie ou accident grave d'un proche parent, l'étudiant doit fournir un certificat médical attestant de la réalité de cette maladie ou de cet accident. En cas de décès ou de funérailles d'un proche, l'étudiant doit fournir une attestation de décès (avis publié dans le journal).

¹ Adaptation de la *Politique d'absence aux examens* de la Faculté de musique de L'université Laval.

² Avertir le superviseur le cas échéant.

Autres

D'autres situations exceptionnelles peuvent également être prises en considération : convocation en cour, participation à un concours provincial, national ou international, etc. Pour être admissible, l'événement causant l'absence doit néanmoins être d'une importance primordiale et sa tenue, tout comme la participation active de l'étudiant, doivent être dûment attestées à l'aide de documents appropriés.

Dans tous les cas, l'étudiant doit :

1. Avertir **l'enseignant associé**³ dans les **plus brefs délais**;
2. Aviser le responsable du stage par courriel et lui envoyer **l'avis d'absence au stage** ainsi que les pièces justificatives;
3. Discuter des possibilités de reprise des journées manquées avec l'enseignant associé;

Tempête ou fermeture d'école imprévisible

S'il y a une suspension de cours à l'école ou fermeture de l'établissement dans lequel l'étudiant effectue son stage :

- Si les enseignants doivent être présents et que l'étudiant est en mesure de se présenter à l'école, il doit faire sa journée de stage et en profiter pour poser des questions sur le milieu de l'enseignement. C'est une bonne occasion de recueillir des informations pour les travaux à faire.
- Si l'école est complètement fermée et/ou que l'étudiant ne peut se rendre à l'école, il doit reprendre la journée de stage. Elle peut être reprise en deux demi-journées ou une journée complète.

Abandon

Avant de prendre la décision d'abandonner un stage, l'étudiant doit consulter le responsable du stage ou la coordonnatrice des stages. Plusieurs adaptations sont possibles en collaboration avec les enseignants associés. L'abandon du stage doit être envisagé en dernier recours, car les répercussions sont importantes pour le cheminement de l'étudiant et pour les autres personnes impliquées (dyade, enseignant associé, etc.).

³ Avertir le superviseur le cas échéant.

Avis d'absence au stage

L'étudiant qui a un motif sérieux de ne pas se présenter à un stage doit remplir le présent formulaire et le transmettre par courriel responsable du stage concerné, et ce, dans les plus brefs délais. Le formulaire doit être accompagné d'une pièce justificative attestant de l'impossibilité de réaliser les tâches liées à l'enseignement de la musique en milieu scolaire (billet médical, ou autre pièce jugée acceptable selon la situation).

L'étudiant sera informé par courriel de l'approbation ou du refus du stage.

Nom :	Prénom :	NI :
Téléphone :	Courriel (ULaval) :	
Stage : I <input type="checkbox"/> II <input type="checkbox"/> III <input type="checkbox"/> IV <input type="checkbox"/>		
Campus : Québec <input type="checkbox"/> Sherbrooke <input type="checkbox"/>		
Nom du responsable du stage :		
Nom de l'enseignant associé :		
Journées de stage manquées :		
Motifs		
Date :	Signature de l'étudiant :	
Espace réservé au responsable du stage		
Report accepté : <input type="checkbox"/>	Report refusé : <input type="checkbox"/>	
Date :	Signature du responsable :	
Commentaires:		